

BEAUMONT

l'actualité municipale

Juin 2022



sommaire

200 ^e numéro pour le bulletin municipal	p. 5
Zone maraichère : une convention avec la Fabrique des transitions	p. 6
Zone maraichère : des actions pédagogiques et les premières plantations	p. 7
DOSSIER SPECIAL : Le budget 2022	p. 8 à 10
L'interview de Patrick Néhémie, 1 ^{er} adjoint	p. 8
Budget primitif 2022	p. 9
Le budget communal en chiffres	p. 10
Découvrir le métier d' aide à domicile	p. 12 et 13
Joli succès pour le projet culturel du CME	p. 14
Portrait : Julien Mignot	p. 15
Voix des groupes	p. 16 et 17
Les rendez-vous culturels et l'agenda des manifestations	p. 18 et 19

Numéros utiles / Infos pratiques

URGENCES

Pompiers 18
SAMU 15
Hôpital privé de la Châtaigneraie
04 73 40 80 40
CHU (CHU Estaing, CHU Gabriel-Montpied,
CHU Hôpital-Nord)
04 73 750 750
Association de médecins AMUAC
(médecins de garde 24h/24, 7 j/7)
04 73 44 10 00
Police Nationale (urgences) 17
Commissariat central
106 avenue de la République
04 63 05 22 22
Gendarmerie de Romagnat
04 73 62 60 64
Véolia eaux 0 810 000 777
EDF Sécurité dépannage
0 810 333 063
GRDF Urgence sécurité gaz
0 800 47 33 33
La Poste
Bureau avenue du Mont-Dore :
du lundi au vendredi :
9 h-12 h / 14 h-18 h,
le samedi : 9 h-12 h

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie
20 Rue de l'Hôtel de Ville
63110 Beaumont
www.beaumont63.fr

contact@beaumont63.fr
04 73 28 88 00
Direction de l'Aménagement du Territoire
04 73 28 88 08
Police Municipale
04 73 28 86 86
CCAS
04 73 15 15 93
**Direction des Événements, des Sports
et de la Vie Associative**
04 73 15 15 90
**Direction de l'Enfance et de la Vie
Scolaire** 04 73 15 15 91
Service Jeunesse 04 73 93 93 23
Relais Assistants Maternels
04 73 15 15 92
Multiaccueil du Massage
04 73 27 29 59
**Multiaccueil de La Mourette et Crèche
Familiale** 04 73 39 98 54
Service de la Vie Scolaire
04 73 15 33 41
Accueil de Loisirs
04 73 15 15 94
Maison des Beaumontois
04 73 15 15 90
**Direction de l'Action Culturelle Le
Tremplin** 04 73 88 18 88
Stade municipal de l'Artière
06 86 44 65 50
Halle des Sports de La Mourette
06 75 70 87 99

SERVICES

COMMUNAUTAIRES
**Bibliothèque communautaire
René-Guy Cadou** 04 73 98 35 67
Ouverte le mardi, jeudi et vendredi de 14 h à
19 h, le mercredi et samedi de 10 h à 12 h et
de 14 h à 19 h
Déchetterie - 04 63 66 95 39
Impasse Lavoisier 63540 Romagnat,
ouverte du lundi au vendredi de 9h à
12h30 et de 13h30 à 19h, samedi et
dimanche de 9h à 19h.
Fermée les jours fériés.
Enlèvement ordures ménagères,
04 63 669 669
Voirie/espace Public
Numéro Azur 0800 30 00 29
Eau et Assainissement
04 73 42 62 40

ÉDUCATION

Groupe scolaire Jean Zay
• Maternelle 04 73 93 15 00
• Élémentaire 04 73 93 13 19
• Restaurant scolaire
04 73 93 44 88
Groupe scolaire Le Massage
04 73 26 60 64
• Restaurant scolaire
04 73 26 52 09
Collège Molière 04 73 27 50 94

SOCIAL

Assistants sociaux
(uniquement sur RV)
Centre de circonscription
"La Chaîne des Puys - Beaumont" 30,
chemin du Mas
04 73 15 06 70
Foyer socio-éducatif
04 73 27 28 07
Enfance et partage Enfants maltraités
04 73 77 09 89
Conciliateur
permanences de Monsieur Pourrat en
mairie les 2^e et 4^e lundis du mois de 9 h à
12 h sur rendez-vous : paul.pourrat@conci-
liateurde.justice.fr ou 06 63 45 55 42
Mission locale (sur RV)
permanences assurées par Isabelle Faure
à la Mairie, jeudi de 9 h à 12 h Rendez-
vous au 04 73 42 17 57 **Plan local pour
l'insertion et l'emploi**
64/66, avenue de l'Union-Soviétique 63000
Clermont-Ferrand
Permanences assurées par Mme Marilyne
Baud, les mardis après-midi et mercredis
matin à la Mairie, uniquement sur rendez-
vous au 04 63 66 96 96
Les marchés à Beaumont
Parvis de l'Hôtel de Ville, le samedi de 8h
à 12h
Place du Parc, le jeudi de 8h à 12h



Sourires retrouvés !

Comme nous l'annoncions dans le numéro d'avril dernier de notre bulletin municipal, Beaumont a pu renouer avec cette fête emblématique de notre commune que représente Les Cornards. Quel bonheur ! Oui, quel bonheur de revoir le sourire illuminer le visage des enfants devant les manèges, quel bonheur de vous voir nombreuses et nombreux le long du

parcours du défilé de chars, des groupes musicaux et folkloriques, quel bonheur de profiter ensemble du spectacle pyrotechnique et de l'ensemble des autres animations mises en place pour l'occasion. Deux longues années de restrictions et périodes de confinement nous avaient privé de ces moments de fête pourtant si importants et tellement nécessaires à notre collectif.

Je profite de cet éditorial pour remercier l'ensemble des bénévoles associatifs, les élus et les agents municipaux qui ont largement contribué par leur mobilisation à l'organisation et au succès de cette belle fête populaire.

Ces moments festifs ne nous font pas pour autant oublier le quotidien de la vie municipale et l'accompagnement des projets porteurs d'avenir pour Beaumont. Ainsi, le 12 avril dernier, le Conseil municipal a adopté le budget de la ville. Vous en trouverez en pages intérieures une présentation complète et détaillée. A noter que ce budget est construit sans évolution de la fiscalité communale. Il préserve également toutes les capacités financières qui seront nécessaires pour la réalisation des grands projets municipaux dont les études sont en phase de finalisation. Nous avons également souhaité faire un effort, notamment envers les plus faibles rémunérations des agents de la collectivité, en revalorisant leur régime indemnitaire bloqué depuis de très longues années.

Bien entendu, nous restons particulièrement vigilants à l'évolution de la situation économique internationale et à ses impacts sur le prix de la plupart des matières premières. Pour autant, notre volonté reste intacte quant à la conduite de ces projets structurants pour l'avenir. Ils seront réalisés avec la prudence budgétaire nécessaire pour maintenir les équilibres financiers de notre collectivité. Mais, nous ne sacrifierons pas le futur au présent, pas plus que nous n'hypothéquons l'avenir sur l'autel de l'immobilisme.

De nombreuses autres actions se poursuivent pour rendre notre commune plus accueillante et plus agréable à vivre.

Aussi, nous laissons l'hubris à certains de nos opposants qui se complaisent dans des attitudes caricaturales tellement éloignées des attentes profondes des Beaumontoises et des Beaumontois et des besoins de notre ville.

Avant de terminer cet éditorial, je veux remercier les électrices et les électeurs de la commune qui se sont mobilisés pour les récentes élections présidentielles. On note, avec satisfaction, pour ces deux scrutins un taux de participation qui renoue avec des scores plus en phase avec un exercice plus « normal » et habituel de la vie démocratique. Je souhaite que pour les prochains scrutins législatifs la mobilisation soit la plus forte possible et je remercie d'avance celles et ceux qui seront présents pour l'organisation et le déroulement de cet important moment de démocratie.

A quelques semaines de la trêve estivale, nous souhaitons d'abord bonne chance aux écoliers, collégiens, lycéens et étudiants qui sont dans la dernière ligne droite de leur année scolaire ou universitaire et nous vous souhaitons à toutes et à tous réussite dans vos projets et d'excellentes vacances. Que cette période estivale nous permette de nous démarquer définitivement de cette crise sanitaire sans précédent.

Très bel été à toutes et à tous !

Jean-Paul CUZIN
Maire de Beaumont

« Il faut de la sérénité pour accepter les choses que l'on ne peut pas changer, du courage pour changer les choses qu'on peut changer, et de la sagesse pour distinguer l'un de l'autre »

Marc AURELE

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Le 10 mars, Noa, Tony, Pascual, Charles DE LA TORRE

Le 23 mars, Dina CHIADMI

Le 28 mars, Louaï MENHOUR

Le 23 mars, Emile, Jules, Joshua HERCULE

Le 26 mars, Léna, Téhillah TOMEBA

Le 29 mars, Roméo, Jean-Paul, Bernard NOURISSON

Le 29 mars, Heather, Danielle SIGERE

Le 29 mars, Tiffany, Mavic, Françoise VOISIN

MARIAGES

Le 12 mars, Patricia, Céline, Carine GUET et Jean-Baptiste, Clément FONTUGNE

Le 16 avril, Jeanne, Claude, Madeleine HERKT et Gilbert FALGAS

Le 23 avril, Bianca JOHANSEN et Arnaud LASSERE

Le 30 avril, Brianne, Loïcia SIMON et Jules, Emile VALLADIER

DECES

Le 13 avril, Jacques, Fernand, Simon ROUX, époux de Huguette, Françoise, Henriette BELLON

Le 30 avril, François MARTINEZ, célibataire

PETITE ENFANCE

On a parlé alimentation



une vingtaine d'agents des multi-accueils et de la crèche ont suivi la formation

Près de 20 agents des deux multi-accueils et de la crèche familiale ont suivi fin mars une journée pédagogique et de formation financée par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes. Ces professionnels de la Petite enfance de la Ville de Beaumont ont écouté les interventions de Cécile Porcheron, formatrice à A.N.I.S. Etoilé. Basée à Lempdes, cette association a fait de l'éducation à l'alimentation son cheval de bataille. Avec pour objectif « de donner des clés de compréhension, de permettre aux personnes de faire des choix par rapport à notre santé et à la santé de la planète », souligne Nathalie Gregoris, coordinatrice régionale de la structure. Lors de la formation, les propos et les

échanges ont porté sur le thème « aliments et santé pour la petite enfance », avec un focus sur les aliments ultra-transformés et les risques que leur consommation abusive fait peser sur la santé des êtres humains. Entre ateliers pratiques et théoriques, Céline Porcheron a décortiqué les marqueurs de l'ultra-transformation et aidé au décodage des étiquettes, souvent peu lisibles pour le consommateur. Cette journée a également permis d'aborder le sujet des graisses alimentaires ou encore la problématique des sucres cachés.

Au final, une formation instructive pour les agents qui leur aura permis d'acquérir des connaissances supplémentaires afin de faire évoluer les pratiques alimentaires au quotidien.

PRÉVENTION ROUTIÈRE

Les élèves sensibilisés

Chaque année, le service de la Police Municipale de Beaumont mène des actions de prévention auprès des différents publics. Au mois d'avril, les agents sont intervenus au sein de l'école élémentaire du Masage afin de sensibiliser les élèves aux règles de la prévention routière. 8 séances théoriques ont été programmées pour des classes allant du CP au CM2. Celles-ci sont articulées autour de plusieurs thèmes : les comportements à respecter en vélo, dans le bus ou en voiture, les mots de la rue et de la route, la notion de piéton, etc. Les élèves d'une classe de CM1 ont notamment planché sur le thème du vélo. L'occasion pour eux d'aborder les équipements

obligatoires comme les freins, l'éclairage ou les catadioptrés, les équipements de sécurité à l'image des pneumatiques, des gants ou du casque (son port est obligatoire jusqu'à 12 ans). Durant 45 minutes, ils ont balayé en compagnie de Patrice Giry, le responsable de la Police Municipale, les principales règles et recommandations liées à l'usage de la bicyclette. Après avoir visionné de courtes vidéos, tous ont répondu en suivant à un petit questionnaire permettant de vérifier l'assimilation des connaissances du jour. Ces séances théoriques ont été complétées par des ateliers en milieu réel organisés durant le mois de mai dans la cour de l'école et sur la voie publique.



Les interventions ont comporté une partie théorique et des ateliers pratiques.

PUBLICATION

Bulletin municipal : vive le 200^e numéro !

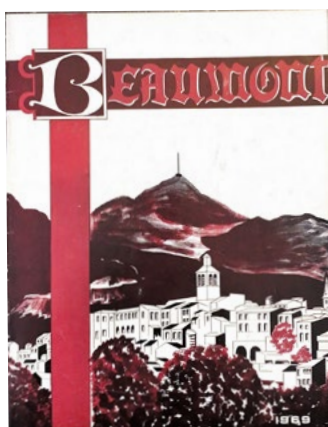
Avec cette publication en date du mois de juin 2022, le Bulletin d'information municipale de la Ville de Beaumont fête son 200^e numéro ! Depuis 1945, voici quelques exemplaires des Unes prises au fil des décennies. Les hommes, les femmes et les équipes municipales passent mais le bulletin, lui, subsiste et continue de tisser des liens entre toutes les générations de Beaumontois.

Si le Bulletin d'information municipale fête son 200^e numéro, c'est grâce à Serge Leroux. C'est en effet lui qui nous a donné l'information car ce Beaumontois, ancien agent de la commune, dispose d'une collection quasi complète depuis la première parution du bulletin, en septembre 1945. « En fait, il ne me manque que le numéro 3 dont on n'a plus aucune trace », explique celui qui est entré à la mairie de Beaumont, en 1973, en tant que dessinateur au sein des services techniques. Au sortir de la 2^e Guerre Mondiale, le journal de la collectivité s'appelait « Bulletin municipal de Beaumont ». Celui-ci a été publié jusqu'à l'été 1947 avant de connaître une longue éclipse. Reprise en 1969 sous le simple nom de « Beaumont ». Dans les années 70, la fréquence de parution

est aléatoire. De janvier 1978 à janvier 1980, un nouveau format apparaît sous le nom d'« Informations trimestrielles », avant de revenir à un format magazine en septembre 1983 sous le patronyme de « Beaumont Informations ». En juin 1991, « Beaumont Infos » prend le relais, suivi en octobre 1995 de « Beaumont notre Ville » puis de « Beaumont en action » en mai 2001. En juin 2014, retour à « Beaumont notre Ville », jusqu'à l'actuel « Beaumont, l'actualité municipale » et l'arrivée d'une nouvelle maquette en septembre 2021. Pour Serge Leroux, dont la carrière dans la commune s'est achevée en avril 2012 au grade d'ingénieur territorial, c'est l'histoire de la ville au cours des dernières décennies qui se retrouve imprimée sur le bulletin.



« Personnellement, j'ai vu Beaumont se développer et passer de 6 000 à près de 11 000 habitants aujourd'hui », remarque celui qui a soufflé ses 70 bougies et collectionne également les anciennes cartes postales de la commune.



1969



2000



1945



1978



2011

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le projet de zone maraîchère sur de bons rails

Grâce à la création de sa zone maraîchère, sur le secteur de la Ronzière, la Ville de Beaumont fait partie des trois premiers territoires expérimentaux qui se sont engagés avec la Fabrique départementale des transitions.

Un projet. Une ambition. Des financements. Au côté de la Communauté de communes Combrailles Sioule et Morge et du territoire de Billom Communauté, la Ville de Beaumont vient de s'engager avec la Fabrique départementale des transitions, au moment où le projet de zone maraîchère sort de terre dans le secteur de l'Artière.

Pour mémoire, rappelons que le Puy-de-Dôme est le premier département français à avoir intégré la Fabrique des transitions en février 2021, affirmant ainsi sa volonté de devenir une vitrine de la transition écologique. Identifié et sollicité par la Fabrique des transitions, le Conseil départemental a conclu un contrat-cadre pour devenir un territoire « pilote » et mettre en place une

conduite de changement avec les territoires, donnant ainsi naissance à la Fabrique départementale des transitions. C'est dans ce cadre que la signature officielle des trois premières conventions a eu lieu le 22 avril, à l'Hôtel du Département, en présence notamment de Lionel Chauvin, Président du Conseil départemental, de Jean-François Caron, Directeur de la Fabrique (nationale) des transitions et de nombreux élus.

Lors de son intervention, Jean-François Caron a plaidé pour un vrai « changement d'imaginaire », tout en dépassant nos résistances individuelles et collectives. « Cette Fabrique départementale des transitions, c'est génial. C'est la proximité. Cela permet d'engager des projets concrets », a expliqué celui qui est aussi maire de Loos-en-Gohelle (Pas-de-Calais), une ancienne cité minière reconnue aujourd'hui internationalement pour ses actions en matière de transition écologique.

En écho, Jean-Paul Cuzin, le Maire de Beaumont, a souligné que le plan de l'écologie offrait un spectre

à 360°. « Les révolutions partant de la base, l'échelon communal ou intercommunal est le bon échelon pour agir », a-t-il indiqué, avant d'évoquer le plaisir pour la commune d'avoir été retenue pour faire partie de ce premier groupe de territoires expérimentaux.

Sur le plan financier, le Département du Puy-de-Dôme va prendre à sa charge l'intervention de la Fabrique des transitions grâce à la convention globale de partenariat qui le lie à celle-ci. Il va financer également le diagnostic spécialement réalisé pour chaque territoire expérimental, une aide à l'ingénierie qui permettra de prendre les bonnes décisions. Au-delà, cette convention va permettre aux trois territoires pilotes de pouvoir partager leurs expériences et ainsi, chacun selon les objectifs poursuivis, enrichir leurs projets mutuels. La Fabrique des transitions est également un espace de réflexion collective et de débat entre les acteurs publics et privés du territoire puydômois, où le partage d'expérience prend tout son sens.



Les élus et agents du Conseil départemental et des trois premiers territoires retenus le jour de la signature de convention.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'heure des semis pour les écoliers !

Alors que la création de la zone maraîchère va bon train sur le site de la Ronzière, la collaboration avec l'association Landestini se poursuit également sur le plan pédagogique.

Dans ce projet de zone maraîchère aux multiples facettes, la Ville de Beaumont a souhaité que des actions de sensibilisation soient menées auprès de ses deux groupes scolaires. Depuis l'automne, les salariés de Landestini réalisent tous les mois des interventions pour des élèves d'une classe de CE2 de l'école du Masage et une de CE1 de l'école Jean Zay, le tout dans le cadre d'un programme innovant intitulé "Champions de l'alimentation durable et de la biodiversité".

Le 11 avril, trois membres de Landestini étaient présents au Masage pour encadrer les élèves de Marina Turlan, professeure des écoles. Et printemps oblige, l'heure était aux plantations...

« Après avoir réalisé des buttes autofertiles et préparé des bacs-potager, les enfants ont réalisé des semis de pommes de terre, d'ail, d'échalotes et de petits pois », explique Thibault, l'un des intervenants.

Un autre groupe d'élèves a planché sur les échanges engagés avec une



A - Les enfants ont mis les mains dans la terre à l'occasion des plantations.

classe de la ville de Saint-Louis, sur l'île de la Réunion, elle aussi partenaire de Landestini. Après avoir reçu une vidéo des enfants réunionnais, les petits Beaumontois vont également tourner leurs propres images.

« Il sera question de présenter la classe, l'école et le potager mais aussi la ville et plus largement l'Auvergne en parlant de ses spécialités culinaires comme la potée, le saint-nectaire ou la truffade », dévoile Aline Reichenbach, responsable du

programme chez Landestini.

Plus de huit mois après le lancement du volet pédagogique de ce projet de zone maraîchère aux multiples facettes, le premier bilan est extrêmement positif.

« Ça se passe très bien. Les intervenants sont très professionnels et très pédagogues. Nous avons pu greffer des cours de sciences supplémentaires pour compléter les interventions réalisées par l'association Landestini », se réjouit l'enseignante Marina Turlan.

Site de la Ronzière : ça pousse !

Après la campagne de défrichage au mois de février, l'arrivée du printemps a sonné l'heure des premières plantations pour la zone maraîchère de la Ronzière. A pied d'œuvre sur le terrain, Téó Valentin, le maraîcher en charge de l'exploitation, n'a pas ménagé sa peine pour remettre partiellement en culture cette ancienne zone agricole du territoire communal. Trois premières parcelles ont été plantées. Celles situées à proximité du terrain annexe de football ont reçu des plants de pommes de terre et d'oignons. La première récolte

d'oignons aura lieu cet été, tandis qu'il faudra attendre l'automne pour ramasser les pommes de terre. Le maraîcher s'attend à récolter plusieurs tonnes de patates dès cette année. Des plantes aromatiques ont également été mises en terre sur une autre parcelle. Du côté du verger cette fois, d'anciens pommiers ont pu être sauvés, d'autres plantés, tout comme un cognassier et des arbustes à fruits rouges.



Le premier champ de pommes de terre a été planté. Récolte prévue à l'automne.

dossier du mois

BUDGET 2022



« Nous respectons notre engagement et il n'y aura pas d'augmentation des taux d'imposition sur le foncier », explique Patrick Néhémie.

Patrick Néhémie : « un budget d'impulsion »

Le 1^{er} adjoint au Maire, en charge du fonctionnement général des Services, des Finances et Ressources, évoque les grandes tendances du projet de budget pour l'année 2022.

Quelles sont les axes forts du budget primitif 2022 adopté par le conseil municipal au mois d'avril ?

D'une manière générale, c'est l'année où se concrétise le lancement des grands projets de la mandature, qu'il s'agisse du projet Cœur de Ville, de la rénovation de l'école Jean Zay, de la ferme maraîchère de la Ronzière ou encore de la réhabilitation du centre-bourg historique. Il s'agit donc d'un budget d'impulsion. Mais celui-ci se décline dans un contexte incertain sur le plan économique en raison de la pandémie et de la guerre en Ukraine. Tout cela génère des contraintes et des incertitudes sur le prix de l'énergie et des matières premières. A cet égard, nous avons déjà anticipé dès l'automne ces augmentations au niveau des

dépenses de fonctionnement, de l'ordre de 30 à 40 %. Mais nous ne savons pas encore si elles seront suffisantes. D'autre part, une chose nous incite également à la prudence, c'est l'augmentation des prix des matériaux qui vient renchérir les coûts des travaux et de la construction. Certains projets seront directement impactés comme celui de l'école Jean Zay. Malgré tout, nous avons bien l'ambition de maintenir nos projets même si la situation inflationniste risque de faire repartir à la hausse les taux d'intérêt.

Qu'en est-il des taux d'imposition sur le foncier bâti et non bâti au niveau de la commune de Beaumont ?

Nous respectons notre engagement et il n'y aura pas d'augmentation des taux d'imposition sur le foncier. Beaucoup de

communes voisines qui, comme nous, ne souhaitent pas augmenter les impôts, ont été contraintes de le faire. C'est le cas à Ceyrat (+8%), à Romagnat (+9%) ou encore à Durtol (+14%). La Métropole a également augmenté ses taux d'imposition de manière significative. En ce qui concerne les dotations de l'Etat, celles-ci sont en diminution sur le long terme. Toutes ces contraintes sur les recettes nous obligent à être très attentifs sur le fait de contenir nos dépenses de fonctionnement.

Budget primitif 2022

Une ville plus harmonieuse, solidaire et offrant des services aux habitants



L'effort financier apporté au C.C.A.S. de la Ville est maintenu cette année.

10,96 M d'€ pour la section de fonctionnement

Rappelons que conformément à ses engagements pris en début de mandat, l'équipe municipale construit son action autour de trois axes : la citoyenneté, la proximité et la solidarité.

En la matière, les élus de la majorité agissent selon un principe : contenir les dépenses de fonctionnement et essayer de fonctionner mieux avec des

moyens qui restent constants.

Parmi les décisions les plus significatives :

- L'intégration de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) au sein des services municipaux
- La revalorisation du régime indemnitaire du personnel communal
- Le maintien de l'effort apporté au Centre Communal d'Action Sociale.

Associations : maintien des subventions et évaluation

Pour l'année 2022, la municipalité a choisi de maintenir le même volume de crédits accordés aux associations beaumontaises soit une somme de 269 950 €. Depuis l'an dernier, la Ville a entrepris une étude suite au rapport de la chambre régionale des comptes demandant de réaliser une évaluation des moyens mis à disposition de la vie associative. Ce travail a été effectué en lien avec la commission municipale.

D'autre part, la municipalité a entamé une action visant à réaliser un « toilettage » des subventions. L'objectif est d'arriver à « une répartition plus équitable » des aides entre les différentes structures. Cela se fera sur l'année 2023 en concertation avec les responsables des associations et les élus du conseil municipal. « En toute équité et en toute transparence », souligne Michel Préau, l'adjoint à la vie sportive et associative.

4,23 M d'€ pour la section d'investissement

D'une manière générale, la section d'investissement marque la concrétisation des principaux projets menés par la Ville. Aménagement urbain, cadre de vie, équipements sportifs, rénovation et transition écologique, culture... Voici quelques-uns des principaux investissements envisagés pour 2022.

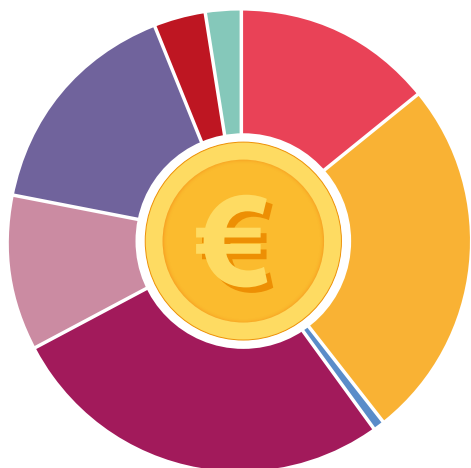
- Le Cœur de Ville avec le lancement de l'appel à projet : 55 000 € pour les études et les indemnités des architectes.
- La rénovation de l'école Jean Zay : 70 000 € d'indemnisation des candidats.
- Les travaux de sécurisation du centre-bourg : 60 000 € pour les démolitions et 210 000 € pour les études archéologiques et les travaux de sécurisation du cloître.
- Ferme maraîchère, Chemin Vert et ENS La Châtaigneraie : 90 000 € pour la poursuite des acquisitions foncières.
- Extension de la vidéo-protection au complexe sportif de l'Artière : 40 000 €.
- Remplacement de véhicules pour le service espace vert : 100 000 €
- Installation d'un pare-ballon au complexe sportif de l'Artière : 18 492 €
- Sonorisation et éclairage de la salle La Ruche : 40 000 €
- Acquisition d'un projecteur laser au Tremplin : 13 000 €

Entre la ferme maraîchère, le Chemin Vert et l'ENS La Châtaigneraie, 90 000 € seront consacrés à la poursuite des acquisitions foncières.



Les dépenses d'investissement

pour améliorer le quotidien des Beaumontoises et Beaumontois (en €)

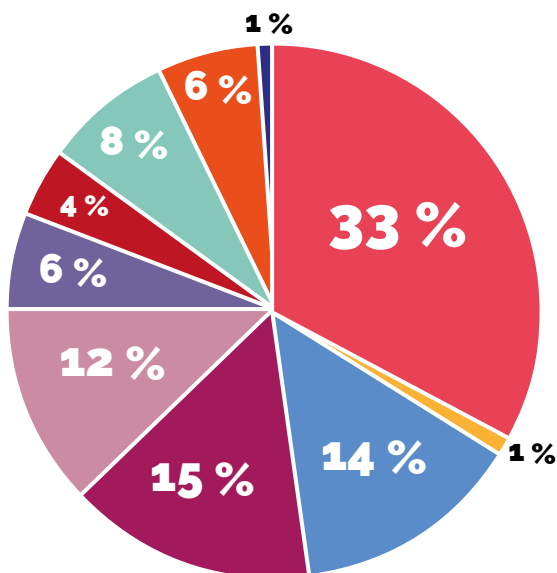


- **Famille : 10 377 €**
- **Sécurité : 40 000 €**
- **Logement : 57 098 €**
- **Administration générale : 180 548 €**
- **Culture : 236 433 €**
- **Scolaire formation : 262 061 €**
- **Sport et jeunesse : 420 724 €**
- **Aménagements Urbains : 450 257 €**



Les dépenses de fonctionnement

(répartition hors masse salariale)



- **Administration Générale**
(aides aux associations, fêtes et cérémonies, cimetière, pompes funèbres, assemblées locales, informations, communication, publicité).
- **Sécurité et salubrité publique**
- **Scolaire**
- **Culture et école de musique**
- **Sport et Jeunesse**
- **Intervention sociales et santé**
- **Famille**
(Petit équipement, matériel ludique, prestations de service et maintenance pour les multi-accueils, Relais Petite Enfance et crèche familiale).
- **Logement**
- **Aménagement services urbains et environnement**
- **Action économique**

ALSH

On vous dit tout sur l'été 2022

Les grandes vacances approchent et si vous ne l'avez pas encore fait, il est encore temps d'inscrire votre enfant à l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH). Comme l'an dernier, signalons que la structure rouvrira ses portes dès le 22 août afin de proposer une solution aux parents qui ont déjà repris le travail. Une nouveauté très appréciée des familles.

Pour les enfants âgés de 3 à 11 ans, ceux-ci seront accueillis à Beaumont le 8 juillet, puis au Crest entre le 11 et le 29 juillet (avec transport prévu au départ et retour à Beaumont pour les inscriptions en journée complète, pour les inscriptions en demi-journée, l'un des trajets est assuré par les familles), puis de nouveau à Beaumont du 22 au 31 août. L'accueil sera assuré de 7h30 à 18h30 (horaires d'arrivée disponibles auprès du service et sur www.beaumont63.fr).

Plusieurs thématiques égayeront l'été. Le 8 juillet : multi-activités ; du 11 au 15 juillet (fermeture le 14 juillet) : « le monde marin » ; du 18 au 22 juillet : « l'Afrique » ; du 25 au 29 juillet : « Tous en scène » ; du 22 au 26 août :



Le centre de loisirs proposera plusieurs thèmes cet été.

« sport et nature » ; du 29 au 31 août : multi-activités.

Pour les enfants âgés de 12 à 17 ans, l'accueil se fera au local des 6 Collines (La Mourette) du 11 au 29 juillet, à la demi-journée sans repas de 14h à 18h (en fonction du programme, possibilité d'accueil ponctuel à la journée ou lors de veillée). Le programme proposera des moments conviviaux, du sport, des activités liées au monde "geek", des sorties (lacs...), des veillées et des échanges avec d'autres structures jeunes.

Quant aux modalités d'inscriptions, elles ont lieu jusqu'au 17 juin pour les 3/11 ans et jusqu'au 24 juin pour les 12/17 ans. Dans les deux cas, faites une demande de dossier en priorité par mail : jeunesse@beaumont63.fr. Il est également possible de prendre rendez-vous par téléphone au 04.73.93.93.23 / 04.73.15.15.94 ou 07.63.94.28.75. Mais les démarches par mail seront privilégiées. Dans le cas contraire, les parents peuvent prendre rendez-vous pour remplir les dossiers sur place et fournir les justificatifs, dans le respect des gestes barrières.

DÉMOCRATIE

Elections législatives : mode d'emploi

Les élections législatives ont lieu les 12 et 19 juin 2022. Elles renouvellent dans son intégralité l'Assemblée nationale. La Constitution fixe le nombre maximum de députés à 577. A Beaumont, le scrutin sera ouvert entre 8h et 18h. Les huit bureaux de vote se situent à la salle La Ruche (derrière la mairie). Pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer, il est possible de faire appel au service de transport à la demande du C.C.A.S. Réservations au 04 73 15 15 93. Il est également possible de faire une demande de procuration en ligne sur le site <https://www.maprocuration.gouv.fr> / Établir une procuration est une démarche gratuite. Depuis le 6 avril 2021, la demande de procuration peut être formulée de deux manières différentes : - via la télé-procédure Maprocuration : le mandant peut effectuer sa demande de procuration en ligne sur le site <https://www.maprocuration.gouv.fr> / - via un

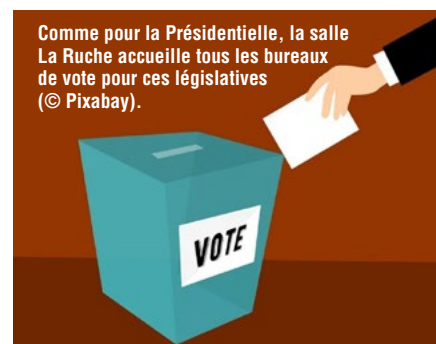
formulaire CERFA de demande de vote par procuration. Ce formulaire peut être soit téléchargé et imprimé, soit fourni et renseigné au guichet de l'autorité habilitée (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675>)

Pour établir une procuration, il est nécessaire de connaître son numéro national d'électeur (NNE) et celui de son mandataire : on le trouve sur sa carte d'électeur ou en se connectant au téléservice « interroger sa situation électorale ».

Il faut ensuite se rendre à la gendarmerie, au commissariat ou au tribunal d'instance avec le numéro de demande : la procuration sera validée et transmise à la mairie (les personnes n'ayant pas accès à internet peuvent compléter la demande de procuration à la gendarmerie, au commissariat ou au tribunal en fournissant les NNE). Le mandant a la possibilité de résilier sa procuration

à tout moment. La résiliation est effectuée devant les mêmes autorités. Le formulaire est le même que pour l'établissement d'une procuration. Afin de tenir compte des délais de traitement, il est conseillé d'établir sa procuration le plus tôt possible et au plus tard le mercredi 8 juin pour le premier tour des élections législatives et le mercredi 15 juin pour le second.

Comme pour la Présidentielle, la salle La Ruche accueille tous les bureaux de vote pour ces législatives (© Pixabay).



C.C.A.S.

Le métier d'aide à domicile à Beaumont

Les interventions du Service d'aide à domicile du Centre communal d'Action Sociale de Beaumont sont réalisées par des agents sociaux. Focus sur une profession de l'ombre mais ô combien indispensable au quotidien.

La Ville emploie actuellement 37 aides à domicile (toutes des femmes, à l'exception d'un homme qui est venu renforcer l'équipe récemment). 21 agents sont titulaires, les autres sont contractuels. Les agents présentent des parcours de formation différents (formation initiale-formation continue) et possèdent des diplômes tels que Auxiliaire de vie, Assistante de vie aux Familles, Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social ou ont acquis des compétences par un parcours de formation continue et également par une validation des acquis de l'expérience.

A Beaumont, les activités du service à domicile ont lieu du lundi au dimanche, de 7h à 21h tous les jours de l'année. Cela permet aux agents de pouvoir travailler à temps plein ou à temps partiel (planning établi si possible en fonction des



Les aides à domicile et responsables du CCAS réunies à la Maison des Beaumontois. Une profession très féminine !

contraintes personnelles de l'agent) et leur offrent la possibilité de pouvoir exercer des missions très variées : des gestes essentiels de la vie quotidienne (aide au lever, au coucher, au repas, à l'habillage et déshabillage, aide à la toilette), les activités domestiques (ménage, repassage, lessive, courses) ainsi que l'accompagnement (jeux de société, lecture,

promenade, activités mémoire). Ces interventions, qui peuvent varier d'une demi-heure à parfois 4h, permettent à chacune de pouvoir exercer leurs compétences et de travailler en équipe en se coordonnant avec leurs collègues afin d'assurer à tous les bénéficiaires un maintien à domicile selon leurs besoins et leurs attentes. « L'esprit de solidarité et d'équipe est essentiel car il faut parfois remplacer en urgence un collègue malade », souligne Anne Théodule, qui gère le planning des aides à domicile au C.C.A.S.

Pour découvrir les métiers d'aide à domicile, assistant de vie aux familles ou d'auxiliaire de vie, plus d'infos sur le site comment-devenir.fr

Paroles d'aides à domicile beaumontaises

« Je fais pour chaque bénéficiaire ce que j'aurais voulu qu'on fasse pour ma Mamie » - Charlotte.

« Apporter le soutien nécessaire aux personnes âgées ou en situation de handicap pour les aider à accomplir les tâches du quotidien tout en leur apportant un réconfort moral et une écoute attentive pour égayer leur quotidien » - Alison.

« Pour moi, être Aide à domicile, c'est se mettre au service de nos bénéficiaires par notre aide, notre présence et notre sourire »

- Claudine.

« Le métier d'aide à domicile est à la fois enrichissant et diversifié » - Sylvie.

« Moi, ce serait le sourire et l'égalité d'humeur » - Julia.

« Ce que je peux transmettre pour le métier d'aide à domicile, c'est la valorisation de ce métier, de façon à ce que les employés de même qualification que ceux qui travaillent en structure aient la même considération en matière de salaire » - Immaculée.

La Ville recrute

En raison d'une demande soutenue, la Ville recrute régulièrement des agents, parfois pour des remplacements comme en période d'été. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter le C.C.A.S. au 04 73 15 15 93.

C.C.A.S.

Cécile Fernandez : « Une vocation à la base »

Depuis juin 2019, Cécile Fernandez exerce le métier d'aide à domicile pour le compte du C.C.A.S. de la Ville de Beaumont. Avec un statut de contractuelle. « J'ai actuellement un contrat d'une durée d'un an, renouvelable », explique cette femme de 48 ans, maman de quatre enfants.

Auparavant, elle exerçait ce métier dans des établissements, en EHPAD notamment. Elle a pu se rendre compte de la différence. « Aujourd'hui, je peux passer beaucoup plus de temps avec les bénéficiaires, comme pour la toilette, ce qui n'était pas le cas auparavant ».

Avec un contrat de 30 heures par semaine, Cécile s'occupe de 13 personnes en moyenne sur la commune de Beaumont. Du lundi au vendredi, avec des week-ends

d'astreinte dans l'année. Elle peut enchaîner six rendez-vous dans une journée, parfois plus, et les tâches sont multiples : « aide à la toilette, au petit déjeuner ou à la prise de repas, habillage, faire les courses, emmener les gens au rendez-vous médicaux, tâches administratives ». Liste non exhaustive il va de soi...

Les qualités pour exercer ce métier ? « Etre souple, avoir de la patience et la fibre sociale. On doit s'adapter à la personne et à ses besoins, c'est le principe même du maintien à domicile », met en avant Cécile tout en estimant qu'il est nécessaire d'avoir « une vocation à la base » pour pouvoir réussir.

Aujourd'hui, celle qui pratique la randonnée et les danses latines s'épanouit pleinement dans son job, lequel demande rigueur et discrétion.

« C'est un métier qui n'est pas routinier. Les journées ne se ressemblent jamais, c'est cela que j'aime bien », conclut Cécile Fernandez, qui espère devenir agent titulaire dans le futur.



Le contact humain pour Sabrina Bara

« C'est un travail qui me plaît. J'aime les personnes âgées et me sentir utile ». Sabrina Bara ne regrette pas d'avoir choisi le métier d'aide à domicile. Bien au contraire.



Déjà huit ans qu'elle exerce auprès du C.C.A.S. de Beaumont. Titulaire de son poste, cette maman de 3 enfants effectue 35h par semaine, parfois un peu plus quand les nécessités du service l'exigent. Mais ses journées ne commencent jamais avant 8h30 puisqu'elle doit déposer son petit dernier à l'école.

« Je m'occupe directement d'une dizaine de personnes, presque au quotidien, et ponctuellement de personnes le week-end. Il m'arrive de faire des remplacements aussi. Je connais donc beaucoup de dossiers », souligne Sabrina, qui possède une solide expérience.

« Le contact humain, les échanges », voilà ce qui plaît à celle qui avoue être un peu bavarde. Mais dans ce métier, parler est une qualité car beaucoup de personnes âgées

souffrent de la solitude. Sabrina est parfois leur seule visite du jour.

« On fait un peu de tout. Nous sommes leurs bras, leurs mains, leurs pieds, parfois leur mémoire », dit en souriant l'aide à domicile qui tient à jour un agenda où elle note soigneusement les interventions à réaliser.

A 41 ans, Sabrina Bara espère évoluer dans sa vie professionnelle en passant le diplôme d'auxiliaire de vie, mais tout en continuant à œuvrer pour le C.C.A.S. de la ville. Car elle a trouvé à Beaumont des conditions de travail idéales : « On ne nous met pas la pression. Les responsables sont très humaines et l'on trouve toujours des solutions en cas de difficultés ».

DÉMOCRATIE IMPLICATIVE

Joli succès pour le projet culturel du CME

Pendant plus de trois mois, les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants de Beaumont ont planché sur l'organisation d'un spectacle à vocation solidaire pour les élèves des écoles. Plus de 150 personnes sont venues au Tremplin le 21 mai pour le concert « Soleil Party Club ».

De la musique, de la danse, des rires... Et un objectif largement rempli avec une salle copieusement garnie ! Le projet d'organisation d'un spectacle à vocation solidaire par les élus du Conseil Municipal des Enfants a trouvé son épilogue le 21 mai, à Beaumont. Les artistes du « Labo des Gros Barbus » ont enflammé la scène de la salle de musiques actuelles avec leur « Soleil Party Club », véritable bal pour les enfants de 5 à 10 ans qui a rassemblé toutes les générations de Beaumontois venus chanter et danser au son de sonorités latines et autres ukulélés...

En coulisses, les élus du CME n'ont pas ménagé leur peine. Répartis entre l'accueil du public, le catering, la billetterie ou encore la gestion des stands de boissons et de restauration, ils ont pu se frotter au



Le concert du 21 mai a marqué l'aboutissement d'un travail entamé il y a trois mois

délicat mais néanmoins formateur exercice de la gestion du public et d'une manifestation. Rappelons qu'à travers ce projet, il s'agissait de rendre acteurs les jeunes élus dans l'organisation d'un événement culturel. Depuis trois mois, ces derniers ont enchaîné les réunions de travail en mairie et à la salle Le Tremplin afin de mettre sur pied ce concert à vocation solidaire pour les élèves des écoles. Encadrés par les responsables du service

Jeunesse et Vie scolaire, et des services Culture et Communication, ils ont exploré toutes les facettes de ce qui s'apparente à une belle entreprise collective. Ils ont notamment œuvré sur le choix du groupe, en intégrant des notions de contraintes artistiques, techniques ou encore budgétaires. Ils se sont penchés sur le volet communication grâce à des ateliers portant sur la création de l'affiche, la rédaction du communiqué de presse ou la présentation des différents outils et canaux de communication de la Ville. Ils ont aussi participé à la promotion du concert auprès de leurs familles et des élèves des deux groupes scolaires à travers la distribution de flyers et d'affiches... Avant de pouvoir mesurer, le 21 mai, l'ensemble du fruit de leur travail !

A cette occasion, 865 € ont été récoltés. Cette somme d'argent sera reversée à l'association O.C.C.E. (Office central de la coopération à l'école), plus connue sous le nom de « coopérative scolaire ».



A l'accueil ou à la billetterie, les enfants se sont frottés à la gestion du public.

JULIEN MIGNOT

Du bon grain jusqu'à l'ivresse

Celui qui passé toute sa jeunesse à Beaumont trace aujourd'hui un joli sillon dans l'univers de la photographie, de Paris à Cannes, et multiplie les projets.



Le festival de Cannes a joué comme un accélérateur dans la carrière de Julien Mignot.

Nul n'est prophète en son pays, dit-on. Et pourtant, Julien Mignot aura eu droit à sa petite heure de gloire. C'était en 2020, à travers une exposition organisée à l'Hôtel Fontfreyde, le centre photographique de Clermont-Ferrand. Dans « Le Photographe et son Double », il présentait pas moins de 350 clichés illustrant en partie son travail. Une expo majuscule et un juste retour des choses pour ce photographe pétri de talent qui a fait ses premières armes dans le milieu de la mode et pour le journal Libération au début des années 2000.

Vingt ans plus tard, ses collaborations se sont élargies : Le Monde, Le New-York Times, L'Express, Vanity Fair, Sport and Style... Son univers aussi, construit autour de la photo de presse, le documentaire, le portrait, avec des thèmes de prédilection comme le cinéma et la musique (en 2005, il fut en résidence à la Coopérative de Mai).

Un simple coup d'œil sur son book suffit à donner le vertige : Etienne Daho, Lana del Rey, Patti Smith, Peter Doherty, Jeanne Added, Izia, Claudio Abbado... Pour ne citer que quelques musiciens passés devant ses objec-

tifs ; Adrien Brody, Robert Pattinson, Catherine Deneuve, Léa Seydoux, Adam Driver, Mads Mikkelsen, Penelope Cruz... Pour la partie cinéma. Il faut dire qu'entre-temps, Julien Mignot s'est fait un nom au Festival de Cannes. Depuis 2015, il n'a pas raté une édition.

Ses plus belles rencontres ?

« Damien Bonnard ou Xavier Dolan. Pour la musique, c'est Warren Ellis, le comparse de Nick Cave, ou encore Izia, j'ai fait les photos de son tout premier album. Jacques (Higelin) était encore vivant ».

Cette vocation de photographe, elle est née sous les toits de la mairie de Beaumont, où sa maman occupait un logement de fonction. « Les fenêtres étaient très hautes et il n'était pas facile de voir dehors. Cela a créé chez moi une forme de curiosité, l'envie de découvrir d'autres horizons », estime Julien, qui, adolescent, passait ses week-ends au Parc du Bray ou à Boisbeaumont.

Pendant longtemps, ce diplômé de géographie a tiré ses photos argentiques dans le labo installé au sein de l'appartement familial. « Cela m'a donné un amour du grain et une connaissance du tirage et de la lumière que je reproduis aujourd'hui dans le numérique ».

Entre le portrait, le documentaire ou le reportage, il refuse de trancher. « Au bout de 20 ans, ce qui m'a sauvé, c'est justement de ne jamais avoir choisi », dit-il en souriant.

Véritable touche à tout, Julien Mignot n'a pas fini de nous étonner. Après la réalisation d'un court métrage en 2019 – « Sous la peau », avec Mathieu Amalric – Il vient d'écrire un premier roman (parution non encore planifiée). Il travaille également à un projet autour des paysages du Cantal et planche sur un film à l'occasion des 40 ans de l'Orchestre National d'Auvergne. Vous avez dit éclectique ?



Une petite galerie de portraits que l'on doit à Julien Mignot. Impressionnant !
(© : Instagram photographe)

Après la grande illusion, la grande désillusion !

GRUPE Aimer Beaumont

Damien MARTIN
Alain DUMEIL
Josiane BOHATIER
Jean-Pierre COGNERAS

Dès Juillet prochain, deux ans se seront écoulés depuis les élections municipales pour la nouvelle majorité. Deux ans également que notre groupe « Aimer Beaumont » s'exprime avec ses points de vue, ses analyses et ses propositions.

Cette rubrique dans le bulletin municipal, dite « voix des groupes », existe de par la loi. Il est donc étonnant de lire dans l'expression du groupe du maire Mr Cuzin et de son bras droit (ou plutôt gauche) le 1er adjoint, leurs pleurnicheries afin que la commune « retrouve une certaine sérénité », c'est donc un aveu, disant ainsi, **qu'avant eux elle existait.**

Ainsi, nous dit-on, il devrait y avoir accord pour « pour travailler dans l'intérêt de tous et non pour sa chapelle et son égo », mais est-ce un hasard s'il existe trois groupes d'opposition au conseil municipal ? Qui donc a installé les conditions actuelles de fonctionnement ? Mais surtout, l'on croit rêver, lorsqu'il faudrait remercier les adjoints déjà démissionnaires pour leur honnêteté et leur respect des électeurs. Et que tout cela n'est dû qu'au « statut peu adapté de l'élu local ». Ils avaient donc été bien mal informés de leur rôle.

Finalement les plus courageux ne sont-ils pas celles et ceux qui partent, plutôt que celles et ceux

qui restent ? Et lorsque dans le même temps c'est « **la grande évasion** » des fonctionnaires municipaux, cela devrait interroger en haut lieu.

L'encre des documents électoraux du maire et de sa majorité porte encore toutes les traces de ce qu'ils écrivaient, comme, vouloir une vie municipale apaisée pour, écouter, fédérer et impliquer les Beaumontois et tous les élus dans les décisions futures.

Comme il n'en est rien de tout cela :

Après « la grande illusion » le film est hélas devenu « la grande désillusion »

N'être pas écouté, ce n'est pas une raison pour se taire

GRUPE UNI.E.S pour Beaumont

Hélène VEILHAN
Olivier DEVISE
Dominique MOLLE
Marie-Laure LANCIAUX
François ULRICH

En septembre 2021, malgré nos réserves et nos questionnements légitimes concernant la mise en œuvre d'un jardin maraîcher pour fournir les écoles et le Centre Communal d'Action Sociale, nous avons finalement décidé de voter « pour » afin de laisser sa chance à ce projet. Huit mois plus tard, pour la première fois, les membres du comité de pilotage se retrouvent pour faire un point de situation, en dépit de nombreux membres absents pour cause de vacances scolaires. À l'issue de la présentation, les remarques très pertinentes de l'expert Jean-François Caron, directeur de la Fabrique des transitions (alliance nationale issue des territoires mobilisés pour la transition écologique),

sont venues confirmer nos inquiétudes sur le montage du projet et ses enjeux :

• **Le processus de co-construction n'existe pas** avec les riverains, habitants et cuisiniers des restaurants scolaires.

• **Le tout local au niveau communal est une utopie !** Satisfaire aux besoins des restaurants scolaires nécessite de la variété allant jusqu'à fournir une vingtaine de références. Aucune solution n'est envisagée aujourd'hui pour répondre à cet enjeu.

• **Le périmètre communal de ce projet pose de réels problèmes de pérennité.** Il est nécessaire d'avoir une extension à la Métropole en particulier pour une légumerie/conserverie, l'ingénierie ad-hoc.

Une réflexion sur le lien avec la ceinture maraîchère métropolitaine s'impose. Il faut passer rapidement à une mise en réseau.

• À ce stade encore **le processus d'appropriation n'est pas lisible** : Ce lieu de maraîchage doit devenir entre autres un lieu ludique et de rencontre avec des aires d'accueil pour enfants, des espaces avec bancs pour riverains et familles ... l'enjeu d'appropriation a été même totalement oublié ! Ce lien étroit indispensable entre les différents acteurs reste à définir et à construire, c'est une priorité !

Il faut savoir réfléchir et écouter avant d'agir, d'où notre déception !

Des faits valent plus que des mots

GROUPE DE LA MAJORITÉ Beaumont avec vous

Jean-Paul CUZIN
Patrick NÉHÉMIE
Nadine DAMBRUN
Christian DURANTIN
Christine LECHEVALLIER
Guy PICARLE
Martine MÉZONNET
Michel PRÉAU
Yaëlle MATHIEU-PÉGART
Philippe ROCHETTE
Aurélien BAZIN
Béatrice STABAT-ROUSSET
Gilles REYROLLE
Hervé GRANDJEAN
Francis GAUMY
Françoise MASSOUBRE
Jean-François VIGUËS
Vivien GOURBEYRE
Josiane MARION
Agnès ANDAN
Valérie BERTHÉOL
Damien PESSOT

Vous nous avez donné votre confiance il y a deux ans. Au travail, malgré les oppositions et un contexte sanitaire difficile, nous n'avons pas ménagé nos efforts pour concrétiser nos promesses.

En matière de DEMOCRATIE IMPLICATIVE nous avons

- Baisse les indemnités du Maire et des adjoints afin de permettre l'indemnisation de l'ensemble des élus (majorité et opposition) sans augmentation budgétaire : **FAIT**
- Mis en œuvre une charte éthique avec les élus d'opposition volontaires : **FAIT**

- Organisé une rencontre à l'occasion du déploiement de la fibre : **FAIT**

En matière d'ENVIRONNEMENT ET ECO-LOGIQUE nous avons

- Créé une ferme urbaine pour approvisionner les cantines scolaires : **EN COURS**

- Développé des animations pédagogiques dans les écoles autour du maraîchage et de l'environnement : **FAIT**

- Lancé le projet de rénovation énergétique de l'école Jean Zay, objectif : réduction énergétique de 40% en 2030 : **EN COURS**

Afin de prendre soin des JEUNES BEAUMONTOIS, nous avons :

- Créé le Conseil Municipal des Enfants pour que les jeunes puissent développer des projets collectifs et être associés aux temps forts de la collectivité : **FAIT**

- Maintenu la diversité des modes de garde (crèches familiales, relais petite enfance) : **FAIT**

- Amélioré la prise en charge des enfants et la qualité des repas en municipalisant l'ALSH : **FAIT**

- Transformé la cérémonie des

voeux 2022 en moment de partage en offrant des tours de manèges aux enfants des écoles : **FAIT**

Afin de favoriser la protection des plus fragiles, nous avons

- Augmenté la subvention au CCAS pour conforter l'action sociale communale : **FAIT**
- Recruté une assistante sociale afin de soutenir les habitants dans leurs démarches : **FAIT**

Pour renforcer la SECURITE de tous, nous avons

- Augmenté l'effectif de la Police municipale de 3 à 5 agents avec une plus grande amplitude de présence : **FAIT**

- Repositionné le bureau de police municipale au cœur de la MDB : **FAIT**

- Poursuivi le développement de la vidéo-protection : **EN COURS**

Pour garantir le dynamisme de la vie ASSOCIATIVE, nous avons

- Rénové les locaux du tir à l'arc : **FAIT**
- Facilité le lien entre les associations artistiques pour développer la création : **FAIT**

- Créé un guichet unique associatif au RDC de la MDB : **FAIT**

- Créé un véritable parking paysager au stade de l'Artière : **FAIT**

Pour soutenir le tissu ECONOMIQUE, nous avons

- Mis en œuvre une prime COVID pour les petits commerces et artisans ainsi que pour les associations en difficulté : **FAIT**

Pour favoriser les MOBILITES et DEPLACEMENTS, nous avons

- Initié un audit général des déplacements sur la commune : **EN COURS**

- Créé de nouvelles places de parking pour voitures et vélos : **FAIT/ EN COURS**

Pour créer un véritable CŒUR DE VILLE, nous avons

- Détruit les friches de la rue de l'Hôtel de Ville en utilisant des procédés de démolition favorisant le tri et le réemploi des matériaux : **FAIT**
- Cœuvré pour que la zone Grand Champ/Hôtel de Ville/CAB devienne un véritable cœur de Vie beaumontois regroupant commerces et services : **EN COURS**
- Lancé l'appel à projet sur le Cœur de Ville auquel 9 groupements ont répondu : **FAIT**

Pour prendre soin du CENTRE BOURG, nous avons

- Initié un nettoyage spécifique pour les petites rues inaccessibles aux engins de nettoyage : **FAIT**

- Développé les moyens nécessaires pour réguler les pigeons et installé un pigeonnier contraceptif : **FAIT**

- Engagé avec les ABF un plan de déconstruction de maisons très dégradées : **FAIT**

- Lancé l'étude de sécurisation de la façade sud de l'abbaye : **FAIT**

Pour maintenir votre pouvoir d'achat, nous avons

- Gelé la fiscalité locale pour les taux dépendant directement de la Ville : **FAIT**

- Initié une démarche systématique de recherche de financements : **FAIT**

- Encadré en responsabilité nos capacités d'endettement : **FAIT**

Malgré la crise sanitaire et la hausse des prix, nous continuerons à mobiliser toute notre énergie pour réaliser les actions prévues dans notre programme tout en nous assurant de maîtriser nos dépenses, en bon père de famille.

L'utopistini de la majorité

GROUPE Des Non-Inscrits

Aline FAYE
Jean-François MAUME

Dans le précédent bulletin municipal, un dossier complet était consacré à La Ferme Urbaine Beaumont, nouveau nom de la ceinture maraîchère sur les terrains de la Ronzière.

Les élus de notre groupe ont rencontré des acteurs du secteur, et tous s'accordent à dire qu'en l'état, il sera très compliqué d'alimenter en fruits et légumes frais les cantines des deux écoles de Beaumont (environ 700 repas/jour), le CCAS, produire des conserves, vendre sur les marchés

locaux, pour plusieurs raisons techniques, contrairement à ce qu'a annoncé la majorité municipale.

Qui peut croire qu'avec un salarié à temps plein et un à mi-temps, il sera possible de produire assez de fruits et légumes toute l'année et en même temps faire de la pédagogie auprès du grand public ?

C'est une véritable ratatouille, sans tomate, que l'équipe de la majorité veut faire avaler aux contribuables de la commune, avec beaucoup de communication et une pincée de démagogie.

D'autant que le coût global du projet n'est toujours pas connu, hormis les 114 000 euros de subvention à la Fondation Landestini, l'achat des terrains mais toujours rien sur les dépenses annexes (matériel agricole, stockage, transport, serres, irrigation des sols, coût des travaux) à la charge de la ville.

Et comme ici un chou est un chou, l'addition risque d'être encore plus salée pour les Beaumontaises et les Beaumontois...

Les rendez-vous culturels

DIMANCHE 26 JUIN

Concert de l'Orchestre Universitaire de Clermont-Ferrand et de l'École de Musique Chantecler

17h30 – Salle La Ruche (ouverture au public à 17h). Entrée gratuite. Réservations conseillées au 04 73 15 15 95

Dans le cadre de sa programmation culturelle, la ville de Beaumont vous invite au concert de l'Orchestre Universitaire, accompagné de l'École de Musique Chantecler afin de partager un moment onirique. Cette phalange permet à des musiciens amateurs, étudiants ou non, d'unir leurs forces pour travailler et donner en concert les plus grandes œuvres du

répertoire classique. Pour l'occasion, 45 à 60 instrumentistes seront présents et vous proposeront le programme suivant : Mozart : « Symphonie concertante pour violon et alto » ; Solistes : Hélène Friberg et Raphaël Chenot, professeurs au conservatoire de Clermont / Beethoven : « Symphonie n°2 » / Direction : Daniel Grimonprez.

En ouverture, les élèves de l'École de Musique Chantecler de Beaumont présenteront quelques morceaux du répertoire travaillés cette année.



DU MARDI 7 AU MARDI 28 JUIN

Exposition : restitution de "L'Etonnant Voyage"

Maison des Beaumontois
Horaires : du lundi au vendredi du 9h à 12h et 13h à 19h - le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h - Entrée libre.

Au mois de novembre dernier, quatre classes de CP des écoles Jean Zay et du Massage ont assisté au spectacle « L'Etonnant voyage », de la compagnie Le Souffleur d'histoires.

En marge de la représentation, Dominique Hiberty, l'artiste-créateur du spectacle, est venu en classe pour présenter son travail et échanger avec les élèves. Puis, tout au long de l'année et sous la houlette de leurs enseignants, chaque classe a écrit une histoire, s'est exercée à la dire à haute voix, l'a agrémentée d'illustrations sonores, guidés par l'artiste. Tour à tour, les enfants ont été narrateurs, bruiteurs, chanteurs, percussionnistes !

Le tout a été enregistré (via un studio mobile), monté et mixé par l'équipe du Souffleur d'histoires. Le résultat ? Ce sont quatre histoires originales à écouter, les oreilles grandes ouvertes !



agenda

Municipal

JUIN

DU MARDI 7 JUIN AU MARDI 28 JUIN
Exposition

Maison des Beaumontois, 21, rue René Brut. Restitution de "L'Etonnant Voyage", spectacle de Dominique Hiberty, par quatre classes des écoles Jean Zay et du Massage. Entrée libre.

MERCREDI 15 JUIN
Le Tremplin

14h30 et 15h30 – Deux sessions de visite de la salle de musique en lien avec la Bibliothèque René-Guy Cadou. Dès 8 ans ; gratuit.

SAMEDI 18 JUIN
Commémoration

10h30 – Monument aux morts place de Verdun. Journée nationale commémorative

de l'appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940 - suivi du vin d'honneur à la Maison des Beaumontois.

MERCREDI 22 JUIN
Bibliothèque (MDB)

14h – Fresque du climat junior. Public familial dès 8 ans. Entrée gratuite.

SAMEDI 25 JUIN
Bibliothèque (MDB)

18h – Concert « Quinta Feira ». Tout public. Entrée gratuite.

DIMANCHE 26 JUIN
Concert

17h30 – Salle La Ruche. Concert de l'Orchestre Universitaire de Clermont-Ferrand et de l'École de Musique Chantecler. Entrée libre. Réservations conseillées au 04 73 15 15 95

MARDI 28 JUIN
Bibliothèque (MDB)

17h30 – Club lecture : « Aux livres, etc. ». Tout public dès l'âge de 16 ans. Entrée gratuite.

MARDI 28 JUIN
Conseil municipal

20h – Salle des assemblées de l'Hôtel de Ville. Séance ouverte au public.

JUILLET

MERCREDI 13 JUILLET
Commémoration

A 18h30 – Commémoration de la Fête Nationale – Parvis de l'Hôtel de Ville

SoluSons, votre spécialiste de l'audition

**NOS CENTRES
PRES DE CHEZ VOUS**

SOLUSONS

39 av. des Etats-Unis
CLERMONT • 04 73 31 00 11

10 bis av. du Mont-Dore
BEAUMONT • 04 73 26 20 29

3 av. Marechal Joffre
COURNON • 04 73 77 74 87

15 rue de Sarliève
COURNON Zenith • 04 73 59 26 12

3 bd Albert Buisson
ISSOIRE • 04 73 89 14 13

AUDIO 2000

C.C. Cora
LEMPDES • 04 73 26 20 29

67 av. Jean Jaurès
MOZAC • 04 73 77 74 87

16 rue du Commerce
RIOM • 04 73 31 00 11


SoluSons
Bien Entendre, Mieux Vivre.

**BILAN
AUDITIF⁽¹⁾
GRATUIT**

**RESTE
À CHARGE⁽³⁾
0€**

**ESSAI
GRATUIT⁽²⁾
DE 30
JOURS**

(1) Bilan à but non médical. (2) Sur prescription médicale. (3) Valable uniquement sur les prestations de soins et d'équipement 100% santé, pris en charge après remboursement Assurance Maladie et complémentaire santé. (4) Voir conditions en magasin.

Associatif

JUIN

LES 11 ET 12 JUIN :

Danse

Studio de danse de la Maison des Beaumontois - Stages de modern jazz avec Bruno Caprioli et LA Style avec Samuel D'Horne. Renseignements : asendanse.63@gmail.com

DU 11 AU 19 JUIN

Amicale Laïque

Exposition Mosaïques Beaumont

Chapelle Notre-Dame de la Rivière, tous les après-midis de 14h à 18h30. Lydia Valfort et ses élèves vous invitent à découvrir leur travail.

SAMEDI 18 JUIN

Danse

Le Tremplin, à 17h et 20h30 - spectacles de danse avec l'association AS en Danse. Renseignements : asendanse.63@gmail.com

SAMEDI 18 JUIN

Animation nature pour adultes et enfants

De 15h à 18h30 - Rendez-vous sur le site de la Châtaigneraie. Cette manifestation est organisée par FNE63 (France Nature Environnement 63) avec la participation des personnes relais des programmes « Sauvages de ma rue et Lichens Go ! ». Rendez-vous sur le stand FNE63. Plusieurs ateliers seront proposés : actions de veille "sentinelles de la nature", présentation des programmes de science participative Sauvages de ma rue et Lichens Go !, inscription pour les ateliers et les balades sur le site proposés.

SAMEDI 25 JUIN

Association APEI

De 14h30 à 17h30 - Stade de rugby de la Mourette (Cosec en cas de mauvais temps). Après-midi jeux destiné aux enfants des écoles de Beaumont. Une inscription préalable sera proposée par l'intermédiaire des écoles du Masage et de

Jean Zay. Cela s'adresse à tous les élèves, de la maternelle jusqu'au CM2.

JUILLET

SAMEDI 2 JUILLET

Danse

Salle La Ruche, 17h et 20h30 - Gala de danse de l'association As en Danse.

LES 23 ET 24 JUILLET

Danse

Studio de danse de la Maison des Beaumontois - Stage de danse avec Marion Lejas. Renseignements : asendanse.63@gmail.com

agenda



Fête des Cornards 2022

un retour très réussi

